



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **RAVE-PARTY SAUVAGE ORGANISÉE À LENS : LE SITE A ÉTÉ EVACUÉ SUR ORDRE DU PRÉFET**

Arras, le 26 février 2023

Depuis plus de 36h, une rave-party était en cours rue du Marais à Lens. Elle a rassemblé au plus fort 1 500 personnes.

Dès le début de l'événement, les forces de l'ordre ont été mobilisées afin de mettre en œuvre des barrages pour limiter le nombre de personnes présentes (les organisateurs attendaient plus de 10 000 personnes). Les policiers ont en outre très rapidement sécurisé l'autoroute dans le but d'éviter des franchissements.

Ce rassemblement s'est déroulé sur un vaste site industriel, particulièrement vétuste et dangereux (toitures instables et présence de fosses), situé à proximité immédiate d'une rivière et de l'autoroute A21, rendant l'intervention des forces de l'ordre difficile.

Ce jour à 15h, Jacques BILLANT, préfet du Pas-de-Calais, a ordonné, lorsque les conditions nécessaires ont été réunies, l'évacuation du site.

500 participants étaient encore présents. Certains d'entre eux ont opposé une vive résistance, mettant en place des barricades et procédant à des jets de projectiles envers les forces de l'ordre. L'usage de la force a été limité. 3 policiers ont été légèrement blessés pendant leur intervention (aucun participant ne l'a été).

A 16h, l'opération d'évacuation était terminée. Les forces de l'ordre, en lien avec le procureur de la République de Béthune, ont procédé à 14 interpellations et 4 placements en garde à vue (dont les 3 organisateurs présumés de l'événement). Ils ont également saisi 12 camions contenant le matériel de sonorisation.

Le préfet remercie vivement l'ensemble des forces de sécurité pour leur mobilisation qui a permis de faire cesser ce rassemblement irresponsable et extrêmement dangereux.

### **Service Départemental de la Communication Interministérielle**

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecals](https://www.facebook.com/prefetpasdecals)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)